Limoges : en partance pour l'Algérie, il blesse gravement un enfant avec sa voiture.

10/02/2013 à 19h06

Un septuagénaire, qui essayait de faire démarrer sa voiture en roue libre, a roulé sur un enfant qui se rendait à l'école dans le quartier de la Bastide à Limoges (Haute-Vienne). Il vient d'être condamné à une amende.

L'homme de 77 ans qui avait roulé sur un enfant de 9 ans, en octobre 2012, dans le quartier de la Bastide, à Limoges, vient d'être condamné par le tribunal correctionnel à une amende de 1.000 €.

La voiture du septuagénaire était en roue libre alors qu'il tentait de la faire redémarrer, chargée au maximum pour son départ vers l'Algérie. Quatre enfants traversaient le passage protégé quand ils ont vu la voiture arriver sur eux. Trois d'entre eux avaient fui mais le quatrième est resté tétanisé au milieu de la route.

Percuté par la voiture, le petit garçon avait subi de très graves traumatismes. Sa tête était passée sous les roues. « Les séquelles sont encore très visibles », indiquait le conseil de ses parents, Me Magne.

En plus de l'amende, le prévenu a été condamné à une suspension de permis pendant deux ans et sa voiture lui a été confisquée.

Source

Merci Indigestion